



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOCATIONS

PARIS, LE 22 FEVRIER 2022

RC NARBONNAIS

RC Narbonnais / Rouen Normandie Rugby (J21 PRO D2)

Rapport du Représentant Fédéral

A la suite d'incidents survenu lors de la rencontre RC Narbonnais / Rouen Normandie Rugby, le RC Narbonnais est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 2 mars 2022.

Tumua MANU (SECTION PALOISE BEARN PYRENEES)

Section Paloise Béarn Pyrénées / Stade Toulousain (J18 TOP 14)

Carton rouge

Au cours de la rencontre Section Paloise Béarn Pyrénées / Stade Toulousain, M. Tumua MANU a été définitivement exclu par l'arbitre à la 33^{ème} minute.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Tumua MANU est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 2 mars 2022.

M. Tumua MANU est suspendu dans l'attente de cette audience.

Jale Kaikadavu VATUBUA (SECTION PALOISE BEARN PYRENEES)

Section Paloise Béarn Pyrénées / Stade Toulousain (J18 TOP 14)

Carton rouge

Au cours de la rencontre Section Paloise Béarn Pyrénées / Stade Toulousain, M. Tumua MANU a été définitivement exclu par l'arbitre à la 51^{ème} minute.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Jale Kaikadavu VATUBUA est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 2 mars 2022.

M. Jale Kaikadavu VATUBUA est suspendu dans l'attente de cette audience.

Patrick ARLETTAZ (USA PERPIGNAN)

RC Toulonnais / USA Perpignan (J18 TOP 14)

[Rapport des officiels de match](#)

A l'issue de la rencontre RC Toulonnais / USA Perpignan, les arbitres n°4 et n°5, désignés lors de cette rencontre, ont signalé le comportement de M. Patrick ARLETTAZ, Entraîneur de l'USA Perpignan.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Patrick ARLETTAZ et le club de l'USA Perpignan sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 2 mars 2022.

M. Patrick ARLETTAZ n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

Florent WIECZOREK (US MONTALBANAISE)

RC Vannes / US Montalbanaise (J21 PRO D2)

[Rapport des officiels de match](#)

A l'issue de la rencontre RC Vannes / US Montalbanaise, les arbitres n°4 et n°5, désignés lors de cette rencontre, ont signalé le comportement de M. Florent WIECZOREK, Entraîneur de l'US Montalbanaise.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Florent WIECZOREK et le club de l'US Montalbanaise sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 2 mars 2022.

M. Florent WIECZOREK n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.



CONTACT PRESSE

Thibault Brugeron - thibault.brugeron@lnr.fr - 01 55 07 87 51



3/3

